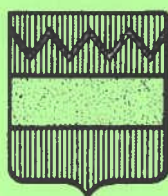


PROVINCE DE HAINAUT



Arrondissement d'Ath

COMMUNE

de

BRUGELETTE



Wallonie

## LIVRE I - URBANISME

## LIVRE II - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par M. et Mme Couvreur - Vandendorre, propriétaires du bien sis, avenue des Cerisiers, n°42a à 7943 Brugelette (Gages), cadastré Div2 section A n°182p visant :

Agrandir la maison avec la construction d'un second volume secondaire qui contiendra également un salon de toilettage pour chiens.

**La demande est soumise à Annonce de projet**

Conformément à l'article D.IV.40 et R.IV.40-2, 2° du CoDT :

*2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;*

L'affiche est posée ce 25 juin 2021

**L'enquête se déroule du 01/07/2021 au 15/07/2021 inclus.**

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique (téléphone: 068/45.73.10 et adresse mail: [urba-envir@brugelette.be](mailto:urba-envir@brugelette.be)), dont le bureau se trouve à 7940 Brugelette, Grand Place, n°2a uniquement sur rendez-vous (mesure COVID).

**Les réclamations et observations écrites avec toutes vos coordonnées sont à envoyer du 01/07/2021 au 15/07/2021 au Collège communal :**

- par recommandée à l'adresse suivante Grand Place, n°2a 7940 Brugelette,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urba-envir@brugelette.be](mailto:urba-envir@brugelette.be) .

Brugelette, le 23 juin 2021

PAR LE COLLEGE COMMUNAL.

La Directrice générale,  
Karolina KOWALSKA



Le Bourgmestre,  
André DESMARLIERES